



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
16/08/2021	16/08/2021	2021-5585

1. Intitulé du projet

Agrandissement d'une structure commerciale spécialisée dans le domaine de la grande distribution

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n°41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Agrandissement d'une aire de stationnement ouverte au public, 102 places disponibles.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le terrain de l'assiette foncière considérée, d'une surface de 13 493 m² est occupé actuellement par un structure commerciale de la même enseigne, un parking, des espaces verts périphériques et un champ de fauche. Le projet complet est de 14 848 m², une surface de 1 356 m² (espaces verts et bassin de gestion des eaux pluviales) étant rétrocédé à la commune.

L'aménagement projeté du site consiste à :

- Agrandir la surface commerciale,
- Agrandir le parking,
- Rétrocéder le bassin de gestion des eaux pluviales et des espaces verts à la commune.

La surface de vente est de 1 416,37 m² et la surface plancher de 2 232 m².

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'agrandir l'actuel magasin de l'enseigne Lidl sur la commune de Mareil-en-Champagne

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- détruire le bâtiment et les aménagements existants,
- préparer le terrain,
- édifier le bâtiment,
- réaliser le raccordement des réseaux,
- aménager les voies de circulation et l'aire de stationnement,
- aménager les espaces verts dans lequel s'insèrent les ouvrages de gestion des eaux pluviales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, l'établissement proposera des produits de grande distribution

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier est soumis à l'élaboration d'un permis de construire/permis de démolition, d'un dossier loi sur l'eau pour la gestion des eaux pluviales (surface supérieure à 1ha) et d'une procédure cas par cas.

Un dossier loi sur l'eau a été déposé pour la gestion des eaux pluviales de l'agrandissement de la zone artisanale de La Molière en janvier 2021. Il comprenait l'agrandissement du Lidl. Le projet d'agrandissement du Lidl ayant été modifié, un porté à connaissance sera transmis au service instructeur.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de places de parking :	102
Surface projet complet	14 848 m ²
Surface projet sans la parcelle rétrocédée à la commune:	13 493 m ²
Pavés drainants / Enrobés/ Parvis, bordures	1 217 / 3 108 / 452 m ²
Surface des espaces verts pleine terre :	6 402 m ²
Bâtiment	2 313 m ²
Surface de vente réglementaire :	1 416 m ²
Surface de plancher :	2 232m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lidl
La Molière
72 540 Mareil-en-Champagne

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 0 9' 5 4 " 217 Lat. 4 7° 5 9' 1 4 " 431

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-a La Znieff la plus proche, est une Znieff de type 1 intitulée "Vallée du Palais du Rocher au Palais". Elle est située à environ 1 km au nord-ouest du projet. Source : INPN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-b L'Arrêté de Protection de Biotope le plus proche est intitulé "Ecrevisses à Pieds Blancs sur la vallée du Layee", il est situé à 20 km au nord-est du site. Source : INPN
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional "Normandie Maine" est situé à 16 km au nord du site. Source : INPN
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-c Le projet est situé en bordure de la D21. D'après la carte de bruit stratégique du réseau routier des collectivités territoriales de la Sarthe du 16 novembre 2012, le projet n'est pas compris dans une zone d'exposition pour un trafic supérieur à 3 millions véhicules. (Source : Conseil départemental de la Sarthe)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-d Le site est localisé dans une zone artisanale à plus de 2 kilomètres du premier monument historique. Source : Monumentum
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 8 Les sondages effectués sur le site n'ont pas mis en avant la présence d'une zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexes 7-e La commune de Mareil-en-Champagne est soumise au plan de prévention du risque naturel inondation de la Vègre, approuvé par arrêté préfectoral le 5 décembre 2013. Une petite partie du bassin de gestion des eaux pluviales de la ZAC est située en zone inondable. Cette partie de la parcelle est rétrocédée à la commune. Le projet d'agrandissement n'est pas situé en zone inondable. La commune est située en aléa faible pour les séismes (zone 2).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-f Trois sites BASIAS sont répertoriés entre 900 m et 1 000 du projet, deux dépôts de liquides inflammables (activité terminée) et une station-service (Source : Georisques).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Mareil-en-Champagne ne se trouve pas dans une Zone de Répartition des Eaux. (Source : Dreal Pays de la Loire)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-g D'après la base de données « Aires d'alimentation de captage », de l'Office International de l'Eau et de l'Office Français pour la Biodiversité, le site n'est pas inclus dans un périmètre de protection de captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-h Le site inscrit le plus proche est situé à 2,8 km au sud-ouest du projet, il s'agit des vestiges du manoir de l'Isle et ses abords.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 6 Une zone Natura 2000 est située à 4,9 km au nord-ouest du projet. Il s'agit de la SIC : Bocage à Osmoderma eremita entre Sillé-le-Guillaume et la Grande-Charnie.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 7-h Le projet est situé à environ 300 m d'un site classé "Cimetière de Mareil en Champagne et ses plantations" .

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires nécessaires à l'activité d'une surface de grande distribution. Aucun pompage d'eaux souterraines n'est prévu durant la construction des bâtiments. Les eaux pluviales seront gérés par un bassin des eaux pluviales communal et un système de gestion complémentaire par infiltration/rétention.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'impacter la masse d'eau par un projet de drainage ou de prélèvement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres seront excavées au droit des futurs ouvrages de régulation des eaux pluviales. Elles seront en priorité réutilisées sur site au droit des espaces verts. Si un excédant est présent il sera évacué conformément à la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De part sa nature (construction de bâtiments), le projet nécessite l'apport de matériaux de construction issus des ressources naturelles du sous-sol (provenance hors site).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est un agrandissement d'un magasin déjà existant sur une emprise similaire, il n'y a pas de dégradation de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 6 Une zone Natura 2000 est située à 4,9 km au nord-ouest du projet. Il s'agit de la SIC : Bocage à <i>Osmoderma eremita</i> entre Sillé-le-Guillaume et la Grande-Charnie De part l'éloignement, aucun impact n'est susceptible d'affecter le site Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De part l'éloignement, le site n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est un agrandissement d'une magasin sur une emprise déjà urbanisée. Il n'y a pas de consommation d'espaces naturels et la consommation d'espace agricole est faible. Une bande d'un champ de fauche d'environ 800 m ² sera utilisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Mareil en Champagne est concernée par une servitude d'utilité publique concernant les canalisations de transport. Le projet est situé en dehors de la zone de servitude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zonage sismique 2 (faible) Le site n'est pas situé en zone inondable, la commune est soumis à un PPRI (voir annexe 7-e). Alea gonflement des argiles : Moyen (voir annexe 7-h). Source : Géorisques, PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré sera classique de celui d'une zone commerciale. Le magasin étant déjà existant l'augmentation du trafic sera faible.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase chantier de part la présence d'engins. Le personnel intervenant sur le site sera formé à la réglementation sur le bruit et le matériel utilisé respectera les normes en vigueur. Les bruits générés en phase d'exploitation sont issus des systèmes de ventilation des locaux et du trafic de VL et PL. Le magasin étant déjà existant l'augmentation du trafic sera faible.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est susceptible d'engendrer des odeurs si une activité de boulangerie est présente (cuisson du pain).</p> <p>Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux de nuit donc pas d'émissions lumineuses.</p> <p>En phase d'exploitation, le parking et les façades seront éclairées dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.</p> <p>Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant des entreprises environnantes et de l'éclairage des voiries limitrophes.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, l'utilisation d'engins entraînera le rejet de gaz d'échappement. Cet impact, non spécifique au projet, restera limité par l'utilisation d'engins récents et correctement réglés.</p> <p>En phase d'exploitation, l'installation sera à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations et de climatisation du futur bâtiment ainsi que de rejet de gaz d'échappement des véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Voir Annexe 9</p> <p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux usées. Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif. Les eaux usées seront raccordées au réseau par le biais du branchement existant . Une partie des eaux pluviales sera dirigée vers le bassin de rétention communal, une autre partie liée à l'agrandissement sera dirigée vers une noue de rétention/infiltration. La note de gestion des eaux pluviales en annexe 9 précise le système de gestion prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les installations et activités du site de LIDL produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déchets liés à l'activité de bureau : papier, cartons, plastiques, consommables informatiques (toners, cartouches d'imprimantes...), - déchets liés à l'activité de vente notamment, déchets organiques, palettes en bois et autres plastiques, cartons. <p>Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De part sa localisation dans une zone artisanale et commerciale, le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est un agrandissement d'un magasin existant. Il n'y aura pas de modification majeure de l'occupation des sols. cependant une bande de champ de fauche d'environ 800 m ² sera urbanisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet de même nature n'est recensé, dans un rayon de 5 km du site (Bilan des examens cas-par-cas 2020-2021). Un agrandissement du super U de Mareil en Champagne a été dispensé d'étude d'impact en avril 2019. (Source : DREAL Centre Val de Loire).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures de réduction des effets négatifs notables sur l'environnement portent essentiellement sur les modalités de gestion des eaux pluviales. Ces mesures feront l'objet d'un porté à connaissance spécifique au titre de la Loi sur l'Eau codifiée (régime de déclaration pour la rubrique 2.1.5.0).

Un dossier loi sur l'eau a été déposé pour la gestion des eaux pluviales de l'agrandissement de la zone artisanale de La Molière en janvier 2021. Il comprenait l'agrandissement du Lidl. Le projet d'agrandissement du Lidl ayant été modifié, un porté à connaissance sera transmis au service instructeur.

Les dispositions constructives du projet seront par ailleurs conformes au règlement du PLU.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature, un agrandissement de faible ampleur d'un magasin déjà existant dans une zone artisanale en expansion, de son éloignement des zones d'intérêt environnementales et des mesures envisagées pour limiter les impacts sur l'environnement nous estimons que le projet peut être dispensé d'études d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Cartes des enjeux

Annexe 8 : Extrait du porté à connaissance - Diagnostic zones humides

Annexe 9 : Extrait du porté à connaissance - Système de gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SORIGNY

le, 16/08/2021

Signature


LIDL
Direction Régionale TOURS
Rue Nungesser et Coë
ZA ISOPARC
37250 SORIGNY
Tél. : 02 47 34 23 70
Fax : 02 47 34 23 70